

17 FEV. 2017



Le secrétaire général adjoint

à

Mesdames et Messieurs les membres
du comité national d'action sociale

Objet : convocation au comité national d'action sociale.

Le comité national d'action sociale se réunira le **21 février 2017 à 10h** au **182, rue Saint-Honoré** à Paris 1^{er}, dans la **salle Malraux**.

Vous trouverez ci-joints les documents relatifs à l'ordre du jour ci-après :

- **Point n°1 :** approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2016 (pour avis)
- **Point n°2 :** examen des demandes de subvention des associations pour 2017 (pour avis)
- **Point n°3 :** notification de la répartition du budget prévisionnel de l'action sociale 2017 (pour info)
- **Point n°4 :** suivi des questions soulevées lors des précédentes séances (pour info)
- **Point n°5 :** démarche du renouvellement du référencement de la protection sociale complémentaire du ministère de la culture et de la communication (pour info)
- **Point n°6 :** programmation annuelle des groupes de travail et commissions pour 2017 (pour info)
- **Point n°7 :** point relatif à la cartographie de l'action sociale pour l'ensemble des agents du ministère de la Culture et de la Communication
- **Point n°8 :** questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence (récépissé ci-joint) et de me faire connaître les éventuelles questions diverses par courriel à roland.breton@culture.gouv.fr avec copie à patricia.fleury@culture.gouv.fr ou par courrier à l'adresse figurant en tête du récépissé.

Le Directeur,
Secrétaire général adjoint



Arnaud ROFFIGNON

Secrétariat général
2017/D/4573

Service des ressources
humaines
Sous-direction des
politiques de RH et des
relations sociales

Bureau de l'action sociale

Roland BRETON

01 40 15 86 32